



CLAIRA

Tél : 04.68.28.31.50

Télécopie : 04.68.28.66.68

Le Vendredi 10 juillet 2020

à 18h30, à la salle du Conseil Municipal.

Ordre du jour :

1. Règlement intérieur
2. Délégations au Maire
3. Indemnités des élus
4. Membres élus conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
5. Membres du SYDEEL 66
6. Membres de l'association Vivre Ensemble en Salanque

Veillez agréer, «titre1», l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
Marc PETIT